



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2024 A 18 HEURES 30**

**Présents :** Messieurs CHEVAUX Bruno, DEBBAH Joël, DESGOUILLE Daniel et Rodolphe, DUQUENNE Jean-Michel, CLAIROTTE Christian, LORNET Denis, MARESCHAL Rémi, Mesdames BERTHAUD Vanessa, JOUILLE Jocelyne et QUIZEL Aurélie.

*Heure début de séance : 18 heures 30*

*Ordre du Jour :*

*Ecoquartier le Meix Ravas : mise en place en août d'une signalisation (3 panneaux), rue des Chênes*

*Syndicat des Eaux du Recépage : rapport annuel, exercice 2023*

*SYDOM : rapport annuel, activités 2023*

*Caserne des Pompiers de SAINT AUBIN : état du dossier*

*Affaires diverses*

### **Ecoquartier le Meix Ravas**

Les trois panneaux de signalisation (sens interdit, limitation de vitesse à 30km/h, sens unique) sont en attente de réception. Ils seront installés courant août. Ainsi, la circulation de la rue des Chênes sera définitivement à sens unique.

### **Syndicat des Eaux du Récepage**

L'Assemblée prend connaissance du rapport annuel du Syndicat pour l'exercice 2023. Le Maire rappelle que le Syndicat regroupe les communes d'ABERGEMENT-la-RONCE, ANNOIRE, AUMUR, CHAMPDIVERS, CHEMIN, DAMPARIS, GEVRY, MOLAY, LONGWY-sur-le-DOUBS, PESEUX, SAINT AUBIN, SAINT LOUP et TAVAUX soit une population de 12 854 habitants et 6 279 abonnés. AUMUR en compte 203. L'ARS contrôle la qualité de l'eau et parallèlement des analyses sont menées dans le cadre de l'autocontrôle par l'exploitant. Ainsi, pour 2023, 36 prélèvements ont été réalisés pour s'assurer de la conformité bactériologique. Ils l'ont été à 100%. 39 prélèvements ont été faits pour la conformité physico-chimique, 100% se sont avérés conformes. Le Syndicat, dans ce rapport, liste enfin les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service. A titre d'exemples, des conduites seront remplacées à ANNOIRE, TAVAUX, une extension d'eau potable sera réalisée à la déchetterie de SAINT AUBIN et un acheminement fait dans 2 lotissements, un à l'ABERGEMENT-la-RONCE et un autre à DAMPARIS.

Le Conseil Municipal n'émet pas d'observation particulière à ce rapport.

### **SYDOM**

Le Maire présente le rapport annuel 2023, 59 580 tonnes de déchets ont été collectés dont 13 990 tonnes recyclables. Le SYDOM collecte les déchets de 267 000 habitants du Jura et regroupe 492 communes. Le SICTOM de la zone de DOLE concerne une population de 86 896 habitants pour 123 communes. Un bilan financier est présenté pour l'année 2023. Le Conseil Municipal en prend acte.

### **Caserne des pompiers de SAINT AUBIN**

Le Maire présente l'état d'avancement du dossier. Une réunion a eu lieu le 2 Juillet 2024 à SAINT AUBIN avec la présence du Président du Conseil Départemental Gérard FASSENET, les travaux devraient commencer à la fin de l'année 2025.

## Conventions de mise à disposition du personnel communal à l'Association Foncière d'AUMUR

Le Conseil Municipal, après accords du personnel, reconduit les conventions de mise à disposition de l'employé technique pour trois ans et de la secrétaire pour un an. Les termes des conventions restent inchangés. La première sera effective à partir de septembre 2024, la seconde est rétroactive au 01/07/2024.

### Bois

La Commission des Bois a décidé de vendre un lot de bois (coupes en bloc sur pied) à la EURL BRULAT BOIS SERVICES basée à FOUGEROLLES pour un montant de 12 624.00 euros TTC. Le Conseil Municipal en prend acte

### Projet un Oiseau, un Village, un Arbre

Le Maire présente l'état d'avancement du dossier. L'Assemblée octroie une subvention de 235€ à la réalisation de ce projet porté par l'Association des élus du canton de TAVAUX. Cela correspond à 0.60 centimes/habitant.

### Cuve de récupération des eaux de pluie

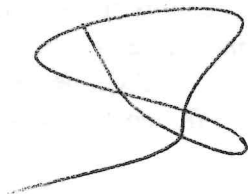
L'installation est terminée et la cuve est en service depuis le 8 Juillet 2024.

### Fête patronale d'AUMUR

La fête a connu un bon déroulement pendant les trois jours. On note une bonne participation des conscrits, des Conseillers Municipaux et des bénévoles de l'Association ANIM'AUMUR. Une subvention de 300 € est allouée au manège enfantin pour la distribution de tickets aux enfants domiciliés à AUMUR. Le bilan moral est ainsi positif.

Fin de la séance : 20h30

Le Maire,  
Bruno CHEVAUX



Le Secrétaire de Séance,  
Christian CLAIROTTE



#### **DELIBERATIONS PRISES à l'unanimité**

D242607036	Renouvellement de la convention de mise à disposition de la secrétaire de la commune à l'AF
D242607037	Renouvellement de la convention de mise à disposition de l'employé technique à l'AF
D242607038	Rapport annuel du SYDOM
D242607039	Octroi subvention à un manège enfantin
D242607040	Octroi d'une subvention pour le projet un Oiseau, un Village, un Arbre